

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 2555, CHEMIN BELLEVUE À CARIGNAN ET WEBDIFFUSÉE EN DIRECT SUR YOUTUBE LE 2 JUILLET 2025, À 19 H 31.

Sont présents :

- M. Patrick Marquès, maire
- Mme Édith Labrosse, conseillère
- M. Luc Laforge, conseiller
- Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
- Mme Diane Morneau, conseillère
- M. Frédéric Martineau, conseiller
- M. Daniel St-Jean, conseiller
- Me Ève Poulin, Directrice des affaires juridiques et greffière
- M. Benoit Carbonneau, Directeur général adjoint - Développement et services de proximité
- M. Éric Martel, Directeur adjoint du service de l'urbanisme et du développement durable

Est/Sont absents : Me Vincent Tanguay, Directeur général

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 FINANCES
 - 3.1 Présentation publique - Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
 - 3.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur Patrick Marquès maire, constate que le quorum est atteint et déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 19 h 31.

25-07-192

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que soumis.

3 FINANCES

3.1 Présentation publique - Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Monsieur Patrick Marquès, maire invite monsieur Benoit Carbonneau, directeur général adjoint - développement et services de proximité à présenter le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 aux personnes qui assistent à la séance extraordinaire.

25-07-193

3.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à la majorité.

La conseillère Stéphanie Lefebvre vote contre.

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, dont les investissements projetés s'élèvent à 9 656 050 \$ pour 2026, de 12 419 740 \$ pour 2027 et de 13 701 900\$ pour 2028 pour un total de 35 777 690 \$, soit et est approuvé.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

25-07-194

5 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 46.

Patrick Marquès
Maire

Me Ève Poulin
Greffière